Règlement type 6g5

Entrée en vigueur : 03 juin 2020

Nom du tournoi TY GLAS

N° de dossier 2000306 N° d'autorisation

Généralités

1. Le tournoi se déroule en application des Règlements de la FFBaD, de la LBBA et du présent règlement.

2. Le tournoi se déroule le(s) : 13 et 14 Février 2021

3. ☒ Sur 6 terrains dans le lieu Halle des Sports , rue Jacques Prevert 29910 Trégunc

☐ Sur terrains dans le lieu

☐ Sur terrains dans le lieu

4. La gestion du tournoi se fait sur le logiciel Badnet

5. Le Juge-Arbitre du tournoi est Stephane BROCHARD

assisté, le cas échéant, de

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements cités en 1.

Séries et tableaux

6. La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBaD des catégories

☒ Minime ☒ Cadet ☒ Junior ☒ Senior ☒ Vétéran et au niveau National

7. Les séries proposées sont : De N3 a NC

☐ Les joueurs des séries inférieures sont également autorisés à s'inscrire (Un P peut jouer en D9 par exemple) dans les disciplines suivantes : ☒ SH, ☒ SD, ☒ DH, ☒ DD, ☒ DM

☒ ***Certaines disciplines se disputent sur deux jours (matchs de poule : jour 1 / Demies et finales : jour 2).***

8. Chaque joueur peut participer à un tableau sur deux disciplines

*Voir en **spécificités** si le nombre de tableaux par joueur est limité (simple et mixte impossible par exemple) ou le panachage des séries est interdite (SD R et DD D exclu par exemple), ou que l'inscription des paires de double est soumise à condition.*

9. Le tournoi se disputera en Poules puis élimination directe

10. Les matchs se joueront

☐ au temps soit match de minutes

☐ en 1 set gagnant de points

☒ en 2 sets gagnants de 21 points

11.La confection des tableaux, en partenariat avec le Juge-Arbitre, sera réalisée par le comité d'organisation

Ils se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.

Inscriptions et liste d'attente.

12. La date limite des inscriptions est fixée au 01 Février 2021 selon le cachet de la poste

Tout tableau, dès lors qu'il sera complet, pourra être clos avant la date limite des inscriptions.

13. Le tirage au sort sera effectué le 10 Février 2021

Le classement hebdomadaire des joueurs pris en compte, afin de les mettre dans les tableaux correspondants à leur classement, sera celui du 3 Février 2021.

14. Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort. Les inscriptions sont à envoyer à :

Gauthier LE BRIS, 11 impasse de Parc Mao lambell 29910 Tregunc

15. Et ne seront pas prises en compte sans un règlement par chèque à l'ordre de Tregunc Badminton Club

16. Les droits d'engagement par participant sont (en euros) pour :

1 tableau 15 2 tableaux 19 3 tableaux

17. Le nombre de joueurs pour participer à la compétition étant limité à 220 ,la sélection se fera suivant :

L'ordre d'arrivée des inscription

18. Les joueurs inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée ☒ par ordre d'arrivée des inscriptions ☐ par ordre décroissant du CPPH

19. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.

Forfaits

20. Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite.

21. Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2. Le joueur doit alors envoyer, dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la LBBA ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime. Si dans une paire, un joueur est forfait, la paire première sur liste d'attente sera prise pour combler la paire forfait. S'il n'y a pas de paire en liste d'attente alors le joueur restant de la paire forfait pourra trouver un joueur pour remplacer avec le même classement.

22. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour l'annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés sans justificatif.

Durant le tournoi

23. Tout joueur doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

24. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

25. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

26. Pour les tableaux prévus par le RGC (P et NC) l'organisateur fournira des volants plastiques Mavis 2000

27. Pour les autres tableaux, le volant plume officiel sera le BABOLAT 3

En vente dans la salle et à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs.

Ces volants seront à la charge de l'organisateur à partir des finales et à raison d'un nombre de 2 volants par match et au partage entre les joueurs dans les autres cas.

28. Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier.

Celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réservant le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

29. Les matchs seront arbitrés ☐ oui ☒ non Si oui ils seront arbitrés à partir des
Il y aura des juges de services ☐ oui ☒ non.
Il y aura des juges de lignes ☐ oui ☒ non

Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui désigne un arbitre ou faisant office.

30. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Il pourra être réduit avec accord du juge arbitre si les matchs se déroulent au temps ou en un seul set, si match en 2 sets seuls les joueurs peuvent en faire la demande.

31. A l'appel de leur match, les joueurs peuvent avoir le droit à 3 minutes de préparation (test de volants inclus) .

32. ☒ Les feuilles de match sont à venir chercher à la table de marque par les premiers appelés et les restituer à cette même table dûment complétées immédiatement après la fin du match.
☐ Les feuilles de match seront amenés sur les terrains par l'organisateur et les vainqueurs devront les restituer à la table de marque dûment complétées immédiatement après la fin du match.

33. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le Juge-Arbitre.

34. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation. Aucun téléphone, bouteille d'eau ouverte ou nourriture ne sera admis sur la surface de jeu (chaises de coach comprises).

35. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

36. ☒ Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué une fois. En cours d'échange, il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué.

37. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident.

38. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable.

39. Tout joueur participant à la compétition se doit de respecter la réglementation antidopage et est susceptible d'être contrôlé pendant la durée du tournoi.

40. Droit à l'image : les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.

41. Il est interdit de fumer dans la salle.

Spécificités du Tournoi / Remarques particulières

42.

La combinaison Simple/ Mixte n'est pas autorisée Une pré-inscription est possible par mail , en envoyant la fiche d'inscription a gauthier.lebris29@gmail.com. Elle ne sera validée qu'a réception du règlement.

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.